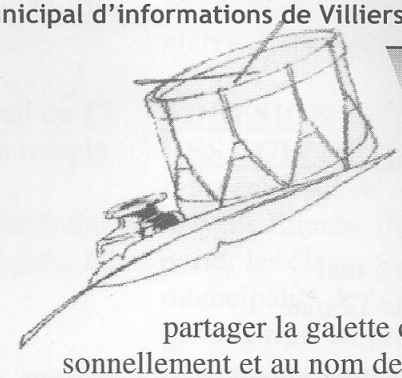


Le «Plume=Tambour»

Bulletin municipal d'informations de Villiers-sous-Grez

Janvier 2002

N° 21



Le mot du maire

Pour ceux qui ne sont pas venus partager la galette du 13 janvier, il est encore temps que je vous présente personnellement et au nom de mes collègues du Conseil municipal mes meilleurs vœux pour l'année qui commence: vœux de santé, prospérité et bonheur, pour vous tous et votre famille. Je voudrais profiter de cette occasion pour faire l'inventaire des principales améliorations à venir pour nous tous et pour notre village. Cette année, nous allons voir l'installation du gaz, ce qui sera une gène momentanée à cause des tranchées dans les rues et nous obligera à quelques frais d'adaptation de nos systèmes de chauffage, mais ce sera un agrément supplémentaire pour beaucoup d'entre nous après. Nous allons profiter de cette occasion pour étudier la possibilité d'enterrer sans trop de frais les fils électriques disgracieux qui jalonnent nos rues, mais il se pourrait que cela s'échelonne sur plusieurs années.



Nous espérons aussi voir le début de la reconstruction de notre école. En plus nous voulons procéder à quelques améliorations ou réhabilitation de notre patrimoine tels l'église et le foyer. Nous nous préoccupons très fortement de la sécurité dans le village: renforcement du réseau incendie, stationnement et circulation routière en agglomération où nous nous heurtons à l'inertie des services administratifs qui s'amusent à jouer au ping-pong avec la tête de votre maire.

Alain Champion

Sommaire

1 Le mot du Maire
2 Compte rendu de la Commission animation
3 Compte rendu du Conseil municipal
4 *Social*, ODE
5 *Les Acteurs du village*, les Assistantes Maternelles
8 *Les personnalités remarquables*, le capitaine Werger
9 *Présence du passé,* 1977 – 1983 2ème édition
11 *Les recettes de Mamie* – Mardi Gras des enfants
12 *L'impact des nouvelles technologies*, l'informatique
13 *Notre patrimoine*, la Vignette, gravures rupestres
15 *Expressions libres*, Annick CISARUK chante
15 Photos des fans du Père Noël
16 Carnet, agenda, annonces

Directeur de la publication : Alain Champion, maire
Rédacteur en chef : Jean-Paul Clément
Comité de rédaction : André Orts, Philippe Esclangon, Rémy Edard, Anne-Marie Thibaut, Corinne André, Roger Magert, Andrée Combe, Francine Magert, Blanche Quilain
Mise en page : Philippe Esclangon
Les Éditions du Paroi

Commission animation de la municipalité de Villiers-sous-Grez

Réunion du 12 janvier 2002

Plus de vingt personnes représentant la quasi-totalité des associations de Villiers-sous-Grez sont présentent.
Gérard Colas, vice-président de la commission rappelle le projet d'organiser une grande décade de manifestations entre le 1er et le 12 mai 2002.

En profitant de trois jours fériés :
mercredi 1er mai,
mercredi 8 mai
jeudi 9 mai (Ascension)

Ainsi que deux week-ends :
samedi 4 et dimanche 5 mai
samedi 11 et dimanche 12 mai

D'ores et déjà, les manifestations suivantes sont prévues, sinon programmées :
mercredi 1er mai, course cycliste
jeudi 2 mai, promenade des Aînés
vendredi 3, samedi 4 et dimanche 5, théâtre du Grabuge
mercredi 8 mai, 3ème relais triathlon



A la demande de Gérard Colas, diverses manifestations sont proposées :
danses, musique jazz, fanfares, théâtre de rue, etc.
Pierre Champion : atelier découverte des enfants
Blanche Quilain : concert à l'église
Lili Viron propose une exposition de peinture

Une matinée dansante pour les plus jeunes, une soirée dansante pour les adolescents ayant été organisée récemment entre les jeunes de Recloses et Villiers-sous-Grez, il serait souhaitable de rééditer ce succès et d'ajouter un bal pour les 30 à 100 ans.

La commission désire la participation des communes du canton de La Chapelle-la-Reine et même des cantons voisins, il faudra prévoir une communication plus étendue que d'habitude.

La prochaine réunion qui fixera le programme définitif aura lieu : vendredi 8 février à 19 heures.

Les bonnes volontés sont requises.

Toutes les bonnes idées et suggestions sont à adresser à : Gérard Colas (01 64 24 20 10).

Quid d'un concours de pétanque ? d'un tournoi de billard ? d'une découverte des bois, guidée par les chasseurs ? etc.

Compte rendu du Conseil du 28 janvier 2002

Présents :Alain Champion : maire ; Jean Lepage, André Orts, Jean-Paul Clément, Maryvonne Lepiller : adjoints ; Didier Viratel, Philippe Esclangon, Gérard Colas, Liliane Viron, Rémy Edard, Anne-Marie Thibaut, Laurent Mayoud, Raymond Vanuxem, Corinne André, Roger Magert : conseillers.
Secrétaire : Philippe Esclangon
Au sujet du compte rendu du Conseil du 17 décembre Rémy Edard demande de remplacer
la phrase " l'ordinateur du secrétariat freine trop le travail " par " il est saturé et présente des disfonctionnements notoires "

Délibérations

RÉSEAU INCENDIE
Le Conseil approuve le montant des travaux de 44034,84 € et mandate le maire pour redemander la subvention correspondante.

FRAIS DE NOTAIRE
Le Conseil approuve le payement des frais de notaire pour l'acquisition des terrains de Mesdames Nelva et Lantuejoul pour la somme de 1823,09 €.
Une demande de subvention est faite, auprès du Conseil général service environnement, au titre des espaces naturels sensibles.

ACHAT ORDINATEUR
Sur les 4 devis proposés, le moins cher, celui de DELL est accepté par le Conseil pour la somme de 2213,80 € auquel s'ajoute le transfert du logiciel de comptabilité de NFI pour la somme de 364,60 €.

RESEAU NATURA 2000
Un courrier de la Préfecture propose de recueillir nos remarques motivées sur le projet Natura 2000.
Le Conseil émet un avis défavorable et propose la réponse suivante :
Les propriétaires ont démontré par le passé qu'ils ne cherchaient pas à détruire la flore et la faune, mais au contraire conserver leur patrimoine en l'état. Aucune étude scientifique n'a été présentée qui permettrait de donner un avis favorable puisque la fiche d'orientation prévoit que " les orientations techniques seront complétées par des études scientifiques ". Ce qui démontre que ces dernières n'existent pas.

ADHESION AU SYNDICAT DES COLLEGES DE NEMOURS
Il est envisagé de construire un gymnase pour le lycée Etienne Bézout afin d'éviter de transporter les élèves vers un autre gymnase. La municipalité de Nemours demande de participer aux frais au prorata du nombre d'élèves envoyés par les communes. Le coût annuel de remboursement des frais de construction devrait être du même ordre de grandeur que les frais de transports actuels.
Le Conseil demande à surseoir à la décision et voudrait des explications complémentaires de la part du président du syndicat M. le maire de Moncourt.

REPAS DES MAIRES
La mairie a reçu une lettre du président de l'Amicale des maires du canton demandant de fournir des lots pour le repas des maires.
Le Conseil refuse.

CONTRAT AVEC GAZ DE FRANCE
GDF propose de passer un contrat avec le maire pour donner une garantie de pérennité aux investissements qu'ils font dans la commune. Le Conseil demande un complément d'information de la part de GDF pour comprendre les termes employés dans le contrat.
Le maire va essayer d'obtenir une réunion avec GDF où tout le Conseil sera présent, le jeudi 7 février à 18 h 30, avant la réunion pour les usagers.

SIEP
Le SIEP demande de remplacer les communes de Héricy, Samoreau, Vulaines par la communauté de communes entre Seine et Forêt qui a été constituée en leur lieu et place.

Accord du Conseil.

Informations

SYNDICAT DES RÉSIDUS MÉNAGERS

Le syndicat a signé un contrat avec ECO-EMBALLAGE pour recycler plastiques, papiers, cartons, métal. Dès le mois de juin un ramassage supplémentaire sera organisé pour ces matières. Des récipients jaunes seront distribuées dans ce but.
On espère que le coût du ramassage supplémentaire sera compensé en partie par les sommes reçues pour le recyclage.
4 déchetteries doivent être organisées dans le secteur du syndicat : La Chapelle-la-Reine, St Pierre-lès-Nemours, Chaintreau, Château-Landon (certaines existent déjà). A terme, l'éco-point ne recevrait plus que le verre.

RPI

En accord avec les services du Conseil régional et la municipalité de Recloses, la construction prévue à Recloses dans le cadre du RPI devra s'intituler *" halte garderie accueil pré et post scolaire "*.

SYNDICAT DES TRANSPORTS

L'Association de Noisy trouve le temps de transport trop important, en conséquence elle demande un transport supplémentaire pour desservir sa commune.
Le syndicat mène une réflexion plus générale sur la réorganisation des circuits tout en restant dans le cadre du contrat signé avec le transporteur (SAMTA-LES CARS BLEUS).

BOULANGERIE ET BOUCHERIE

Ces 2 magasins seront fermés du 18 février au 3 mars. Un dépôt de pain sera organisé à la mairie de 10 h à 12 h.
Lundi, mardi, jeudi, vendredi, il sera tenu par Mylène Swierczewski.
Samedi par Annie Virmout.
Dimanche par André Orts.

HORAIRES DE MME COLAS

Mme Colas demande d'arrêter son travail à 13 h 30 au lieu de 15 h actuellement.
Son remplacement va être examiné.

Social

ODE Association pour l'emploi

L'association Orientation Développement Emploi, en tant qu'association intermédiaire, met à la disposition du personnel en recherche d'emploi auprès d'utilisateurs – clients pour des besoins temporaires et précis (emplois familiaux, remplacement de personnel titulaire en cas d'absence, surcroît d'activité, emplois saisonniers, etc...) dans le cadre de mise à disposition.
Les utilisateurs pouvant être des particuliers, des associations, des exploitants agricoles, commerçants et artisans, des collectivités et entreprises.

Services proposés?
A titre indicatif :
- Aide à domicile : ménage, repassage, garde d'enfants (âgés de plus de 3 ans), aide au maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées.
- Jardinage ou bricolage
- Manutention
- Entretien des parties communes (peinture, revêtements muraux, petite maçonnerie)
- Secrétariat et accueil.

Les tarifs horaire varient de 10,82 € à 12,65 € charges sociales comprises.

ODE Gâtinais
1, quai Victor Hugo
77140 Nemours
Tel : 01-64-28-41-46

Ouvert tous les jours de 9 h à 11 h 30 sauf mercredi.
Permanence téléphonique toutes les après-midi.

Michel Poulain

Les Acteurs du village
Les Assistantes Maternelles

Il nous a paru important de rendre hommage à celles qui, dans ce village, se dévouent pour s'occuper des enfants en bas âge pendant que les pères et mères travaillent.

Ce n'est pas toujours une assistante à plein temps, mais mis bout à bout quand on a plusieurs enfants à garder, cela fait pas mal de temps !

Corinne Blanchet André

Corinne André est une pure Sud Seine et Marnaise, et je dirais plus, un pur produit du Gâtinais, et je dirais encore plus, de Villiers-sous-Grez.

Sa mère, Jeanine Fraix, épouse Lemasson, fait partie des familles «piliers » du village (née du couple Lecomte-Fraix), Ses arrière-grands-parents vivaient respectivement à Villiers-sous-Grez pour la famille Lecomte et à Busseau pour la famille Fraix. Finalement, ses grands-parents s'installent définitivement à Villiers-sous-Grez.

Son père, Alain Blanchet venait d'un peu plus loin, de Fontainebleau !

Aussi, c'est dans cette ville que Corinne naquit puisque, comme chacun sait, depuis cinquante ans les enfants ne naissent plus dans un chou, ni même chez leurs parents, mais dans les hôpitaux et cliniques de la région, généralement Fontainebleau.

Née le 4 septembre 1963, elle exerce depuis huit ans cette belle profession d'assistante maternelle qui consiste à s'occuper à plein temps ou quelques jours ou demi-journées par semaine des enfants de 3 mois à 3 ans, c'est à dire avant la scolarité.

C'est une profession libérale, exercée sous les contrôles de la DDAS et de la PMI (Protection maternelle et infantile) qui agrée ses assistantes maternelles et contrôle la façon dont elles exercent leur mission. En principe, elles peuvent avoir jusqu'à trois enfants à garder, avec une éventuelle dérogation pour un quatrième.

C'est en quelque sorte une crèche à domicile, sans doute moins traumatisante pour les petits qui retrouvent chez une autre maman l'atmosphère familiale.

D'ailleurs, mariée à Villiers-sous-Grez en 1982 avec Didier André (ils se sont mariés dans le canton, puisqu'il vient d'une famille implantée depuis longtemps à La Chapelle-la-Reine), Corinne et Didier André, ont deux filles, Perrine – 18 ans, en terminale et qui souhaiterait se diriger vers une carrière dans le tourisme, et Morgane qui, en 6ème, n'a pas encore bien choisi sa voie.

Corinne André, bien qu'elle n'ait pas beaucoup de loisir entre ses filles et ses enfants d'adoption, a choisi de s'investir en devenant conseillère municipale … la plus jeune du Conseil.



Corinne André



Alexandre Julien Automne Enzo

Marie-France Marroufin Caillère

C'est par petites étapes que Marie-France Caillère née le 14 juin 1955 dans le département de l'Essonne, à Sainte-Geneviève-des-Bois, va arriver à Villiers-sous-Grez.

Les membres de sa famille maternelle venaient du Quercy où, depuis trois générations, ils exerçaient le beau métier de restaurateur. Elle-même venait en réalité de Morsang-sur-Orge dans l'Essonne où elle a passé sa jeunesse entourée de deux sœurs aînées et une sœur jumelle, ainsi qu'un frère.

Elle rencontre ensuite Philippe Caillère et exerce divers métiers dans l'antiquité et l'immobilier à Milly-la-Forêt.

Son amour pour les enfants, qu'elle confirmera plus tard dans son activité d'assistante maternelle, se manifeste puisque elle a vingt ans lorsque son fils David naît en 1975, suivi d'Aurélie en 1978.

David, est technicien médical à Toulouse, tandis qu'Aurélie est auxiliaire de puériculture. Elle se mariera à Villiers-sous-Grez le 7 septembre 2002 avec Jérôme Goupil de Recloses.

C'est en 1989 que les Caillère se sont installés à Villiers-sous-Grez dans une très belle maison du 14 rue du Buisson qu'ils ont retapé.
Depuis six ans, Marie-France Caillère est assistante maternelle et s'occupe de Julien, Enzo, Alexandre et Automne, enfants préscolaires (en photo lors d'un déguisement).

Catherine Pêcheur Cosco

L'arrivée de Catherine Cosco en Seine et Marne est le fruit du pur hasard : le regard qui tombe sur une petite annonce dans une boutique de Champigneulles et qui va l'arracher à cette bourgade bien connue des buveurs de bière, pour arriver très jeune pour travailler pour le Docteur Piette à Recloses.

Elle paraissait pourtant destinée à travailler comme son père, comme sa mère, comme ses deux frères dans la brasserie Champigneulles et il n'en a rien été.

Elle n'en a gardé que le goût de la bière, ayant naturellement adopté la Gâtine.

C'est donc à Recloses, ou plutôt dans les bals des environs, qu'elle rencontre Francesco Cosco né à Petilia qui, comme chacun sait, est en Calabre.
C'est très jeune que Francesco est arrivé en Seine et Marne, un hasard ayant fait que ses parents préfèrent venir s'installer à Recloses, et non pas en Meurthe et Moselle, tout à côté de Champigneulles

Il y a des destins qui sont faits pour se croiser et l'on peut presque dire que le facteur sonne toujours deux fois.
Francisco Cosco est tourneur à la société ABB de Champagne sur Seine (fabrication des moteurs électriques). Ils se rencontrent donc en 1982 et ont ensemble Nicolas en juillet 1984 en terminale au Lycée Couperin et Charlotte née le 31 juillet 1989 en 5ème à La Chapelle-la-Reine.

Après avoir quitté le Docteur Piette, Catherine Pêcheur qui ne devient Cosco qu'un peu plus tard, mariée à la Mairie de Villiers-sous-Grez, exerce divers métiers, notamment dans la vente jusqu'à ce qu'elle rencontre sa vocation en 1990 : elle sera assistante maternelle.

Depuis onze ans elle s'occupe, en plus des siens, des enfants des autres, quatre enfants de 1 à 3 ans quatre jours par semaine. Elle est la doyenne des quatre assistantes maternelles du village.
On peut noter à son sujet que, comme Sylvie Lepage et Corinne André (avant de devenir conseillère municipale), Catherine Cosco suit assidûment les réunions du conseil municipal.

Cet apprentissage se terminera t-il par un mandat ?



Catherine Cosco

Sylvie Bretonneau Lepage

Sylvie Bretonneau aurait pu ne pas venir à Villiers si Thierry qu'elle va épouser le 6 août 1988 à Souppes-sur-Loing n'avait aimé le bal, et spécialement celui de Souppes où ses parents habitaient.
Son père venait du département limitrophe, le Loiret, mais sa mère née dans l'Allier, a passé une bonne partie de sa vie à Paris.
C'est donc en 1988 qu'elle s'associe (dans tous les sens du terme) à la famille Lepage depuis un siècle dans le village, et qu'elle va collaborer à la pérennité de la dynastie Lepage en mettant au monde trois garçons :
- Benjamin, le 1er mars 1990 en 6ème à La Chapelle
- Erwan le 21 juillet 1992 en CM1 à Recloses et Aymeric … le 21 juillet 1997 (bis repetita placent) en Maternelle 2ème année à Villiers.
Mariée à 19 ans, elle travaille 10 ans chez Nina Ricci puis s'arrête pour élever ses enfants, mais peu à peu elle est associée au travail de gestion de l'entreprise locale, s'occupant des devis et de la comptabilité.
Cela lui laisse des loisirs, et elle devient assistante maternelle à mi-temps, s'occupant de deux enfants : Laura 15 mois, Mathias 3 ans.
Tout cela lui laisse pourtant le loisir d'assister, comme ses deux copines, aux réunions du conseil municipal.

Jean-Paul Clément



Sylvie Lepage

Nous venons d'apprendre l'agrément de nouvelles assistantes : Gracinda Certain, Hélène Monti, Florence Mouchot, on en reparlera !

Les personnalités remarquables

Le capitaine Werger

Dans les bois proches du village, sur le flanc du Rocher St Etienne, un enclos de 6 mètres sur 8 contient la tombe du capitaine Werger.
Jean-Baptiste Verger est né en 1781, dans une famille de 11 enfants dont 2 seulement ont atteint l'age adulte. Il s'engage dans l'armée napoléonienne en 1803. Il est nommé caporal en 1805, sergent en 1807, sergent major en 1808, sous-lieutenant en 1811, lieutenant en 1813, capitaine en 1814.
Le 2 novembre 1813 il est anobli, nommé chevalier, c'est alors qu'il est autorisé à remplacer le V de son nom par W.
En 1815, lorsque Napoléon est envoyé à St Hélène et remplacé par Louis XVIII, il est licencié mais en 1816 il est réintégré dans son grade de capitaine et même décoré de la Légion d'Honneur le 9 novembre 1816 au château des Tuileries par Louis XVIII.
Il reste dans l'armée jusqu'en 1826 puis prend sa retraite à Fontainebleau où il se marie.
Il meurt le 3 août 1855 à 74 ans mais, étant protestant, il ne peut pas être admis dans le cimetière catholique. Il est donc enterré, suivant son désir, dans une de ses propriétés sous une simple dalle de pierre que l'on peut voir à travers la porte à claire-voie de l'enclos.

Le capitaine Werger, mort sans enfants, était le frère de l'arrière-grand-père de Madame Rapine, la femme du maire dont nous avons conservé le souvenir en donnant son nom à la place centrale de notre village.

Philippe Esclangon

Les renseignements et les documents qui ont permis de constituer cet article ont été aimablement communiqués par Madame Roddes, fille adoptive de Madame Rapine.

La Légion d'Honneur

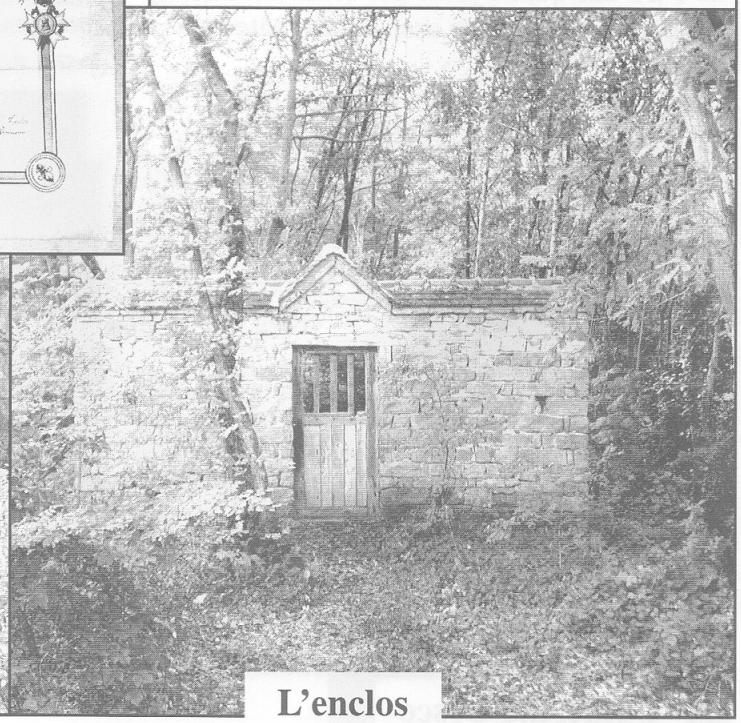


Les décorations





La pierre tombale



L'enclos

Présence du passé
UN SIÈCLE D'ACTION COMMUNALE

9ème époque : 1977 – 1983 revue par Pierre Champion

Comme je l'ai écrit à Alain Champion, le survol des délibérations du conseil municipal ne reflète que partiellement l'action d'une équipe municipale, en ne présentant que des actes figés.
L'action municipale est faite d'événements, d'actions, de décisions, aussi diverses que variées, c'est pourquoi, j'ai souhaité faire un résumé moins administratif de cette période.

L'équipe municipale était composée de Pierre Champion Maire, Jean Lepage 1er adjoint, Raymond Champion 2ème adjoint, Bernard Bachet adjoint supplémentaire, Nicole Wormser, Thierry Bourasset, Jean Fritz, Fernand Chamaud, André Neveu, Jacques Combe, André Roddes, Léon Jullien, Jean-Louis Moine.
A cette occasion, je tiens à remercier tous les membres de cette équipe et avoir une pensée pour ceux qui ont disparu.
1977 peut paraître lointain, pour les jeunes mais hier pour les plus âgés, et l'on verra que des initiatives prises à cette époque ont toujours leur prolongement aujourd'hui, reprises par d'autres; c'est la vie et la continuité d'une commune, chacun y apporte sa petite pierre.

Le contexte dans lequel a débuté ce mandat peut-être résumé par une augmentation de la population, et des ressources financières faibles.

Les finances
Le budget municipal voté par l'équipe sortante était le suivant :
- dépenses et recettes de fonctionnement: 688.362 francs
- dépenses et recette d'investissement: 84.938 francs, soit un total de 773.670 francs.
- les annuités de remboursement des emprunts étaient de 196.757 francs, le taux d'endettement de 25,40 % ne laissant pas une grande marche de manœuvre pour la réalisation de travaux et la réalisation des budgets 77 et 78 fut très difficile.

Le lotissement
Les années 77 et 78 virent le lotissement se développer rapidement et les nouveaux habitants y arriver nombreux.
On peut dire que la réalisation de cette dernière tranche posa bon nombre de problèmes curieusement révélés, d'implantation des maisons sur des parcelles remodelées, de sécurité incendie et je me souviens de réunions houleuses à la mairie, un certain nombre de permis de construire ayant du être annulés et soumis de nouveau à l'administration.
L'école dut faire face à un accroissement et la rentrée 78 devenait problématique, avec 95 enfants.

D'où les préfabriqués
La décision de mettre en place deux classes préfabriquées répondait à deux impératifs :
- d 'une part la nécessité d'accueillir les enfants des nouveaux arrivants dans notre village,
- d 'autre part de sortir la classe du sous-sol du foyer rural de façon à permettre à l'institutrice et aux enfants de travailler dans de bonnes conditions.
Cette implantation, réalisée en juillet 78, s'est accompagnée de la création d'un poste d'enseignant supplémentaire.
Cette réalisation permettait de faire face à la situation scolaire, en respectant la situation financière délicate.

Le logement de fonction
Compte tenu de la création d'un poste d'enseignant supplémentaire, nous avons ainsi créé ce logement de fonction qui fut occupé dès 1983 en aménageant les combles de l'immeuble communal de la rue Bachet.

Service d'aide administrative
La création et mise en œuvre de ce service, a permis d'aider de nombreux habitants dans leurs démarches administratives, notamment pour les dossiers de départ en retraite.

L'action municipale est faite de grands et de petits travaux :

Le Plan d'occupation des sols. POS

L'élaboration du Plan d'Occupation des Sols a été une tâche importante à laquelle ont participé, en collaboration avec les différents services de l'état, de nombreuse personnes conseillers ou non, au cours de nombreuses réunions de travail.
Commencé en 1978 il s'est achevé en 1983 et sa validité est toujours d'actualité.

Station d'épuration

La station d'épuration a été un chantier important, rendu nécessaire en particulier, par l'augmentation de la population du village. Elle répondait aussi à la mise en place de nouvelles normes concernant le niveau de pureté des rejets dans la nature, des eaux traitées.
L'étude a commencé en 1978, l'avant projet finalisé en 1981 et les travaux commencés en juillet 82 seront terminés en 1983.
Je tiens à remercier MM Bachet et Sautier qui travaillèrent beaucoup sur ce projet.

Les autres travaux :

Église

Le chantier de l'église foudroyée au cours de l'été 76 débute en été 77 et se déroulera jusqu'en 1978 .
Il comportait la restauration du sommet du clocher et la reconstruction d'une grande partie de la sacristie détruite par la chute d'un morceau du pignon et la modernisation du système de sonnerie.
Le clocher sera muni d'un paratonnerre ultérieurement.

Route de Busseau

La première initiative en matière de voirie fut la mise en circulation du CV 02 joignant Busseau à la route de La Chapelle-la-Reine. C'est sur le tracé de cet ancien chemin qu'a été réalisée cette voie, évitant aux habitants de Busseau de passer par Villiers pour aller à La Chapelle-la-Reine.
Cette côte bien connue des coureurs cyclistes présente une pente de l'ordre de 10 % et constitue un obstacle sélectif dans les grands prix de Villiers-sous-Grez courus à partir de cette époque.

Décharge

Entourage et réglementation de la décharge.

Abribus

Réalisation de l'abribus au carrefour du tilleul.

Téléphone

Deux cabines furent installées en 1978.

Cadastre

L'aménagement du petit local dans l'entrée de la mairie a permis d'y installer le cadastre, jusqu'alors à l'emplacement de l'ancien poste de police situé dans la cour de l'école.

L'animation et le sport :

Amicale villaronne

L'amicale villaronne fut créée en 1978, sous la présidence de Jean Fritz. Elle a réalisé, avec la participation de nombreux bénévoles, la mise en place de la bibliothèque et du club photo.
Elle a organisé pendant ces six années, de nombreux bals, en particulier les bals masqués, les animations de Noël du mardi gras et du 14 juillet, quelques voyages et de belles fêtes (méchoui).

E.S.F

En 1976 fut crée dans le cadre de l'association du foyer rural, une section football regroupant des jeunes du village. A la même époque à Achères la forêt évoluait également une équipe de football de jeunes. En 1978, les deux équipes ayant des difficultés pour subsister se regroupèrent et devinrent le premier embryon de l'Entente sportive de la forêt, dont les activités se développèrent rapidement. A Villiers s'installèrent outre le football, le judo et la danse au foyer rural.

Vestiaires du stade

La création de la section football de l'ESF à laquelle participaient de nombreux jeunes de la commune nous à conduit à la réalisation de cet édifice pour remplacer les anciens vestiaires en bois, devenus vétustes.

Tennis

Suite à une enquête sur le sport, il s'est avéré que le tennis intéressait un grand nombre de personnes. Nous avons donc cherché une implantation et les moyens de réaliser deux courts.
La commune s'est portée acquéreur des parcelles actuellement occupées et l'association du tennis club de Villiers, créée en 1983, a emprunté les 120 000 francs nécessaires à la réalisation. A l'ouverture en 1984, 150 personnes étaient inscrites.
Depuis un troisième court a été réalisé toujours grâce aux finances de l'association et l'école de tennis se porte bien et accueille de nombreux jeunes du village.

Voilà un petit résumé de l'activité du conseil municipal de 1977 à 1983, dont certaines initiatives furent poursuivies et terminées par l'équipe suivante qui lui succéda en mars 1983.

Pierre Champion

Pierre Champion a parfaitement raison de dire que nos articles dans la rubrique UN SIÈCLE D'ACTION COMMUNALE constituent un survol des délibérations du conseil municipal.
Dès la première chronique, cela a été bien spécifié.
Il ne s'agit pour le rédacteur ni de juger, en bien ou en mal (il serait bien mal placé) ni même de commenter et il a conscience d'avoir toujours respecté cette règle.

C'est le revers de la médaille, puisque bien évidemment il s'est passé dans le village à ces différents époques des évènements importants que les procès-verbaux des réunions du conseil municipal ne peuvent traduire, de par leur sécheresse même.

J'ai toujours souhaité que mes articles suscitent des réactions et des observations. Merci à Pierre Champion de l'avoir fait. Son texte, plus vivant que le mien, me rassure : je n'ai pas oublié grand chose de ce qu'il a fait, même s'il l'a décrit autrement.

Que ce soit pour moi ici l'occasion de lui témoigner notre gratitude pour ces douze années passées comme maire puis comme 1er adjoint de notre commune.

Après avoir beaucoup réfléchi, j'ai fait part à la commission de rédaction du PLUME TAMBOUR de ma décision de terminer à 1983 cette rubrique (un siècle moins 16 ans). J'y ai pris un énorme intérêt et beaucoup de plaisir et j'espère avoir intéressé les nombreux lecteurs du PLUME TAMBOUR.

A bientôt pour d'autres aventures.

Jean-Paul Clément

Les recettes de Mamie

Croque-monsieur au saumon

pour 4 personnes
8 tranches de pain de mie, 4 tranches de saumon fumé, comté à volonté (selon les goûts), 1 œuf battu en omelette.
Mélanger l'œuf battu avec le comté. Étaler cette préparation sur l'une des tranches, y poser la tranche de saumon fumé et recouvrir avec l'autre tranche de pain de mie. Prêt à la cuisson.

Corinne André.

Mardi Gras des enfants

Fête au foyer à 17 h

mardi 12 février

Mamans a vos crêpes ou gaufres

Nous attendons les volontaires

L'impact des nouvelles technologies

L'informatique

L'humanité connaît aujourd'hui un changement important avec l'avènement des nouvelles technologies de l'information. Cette étape de l'histoire apparaît comme aussi importante que l'invention de l'écriture ou de l'imprimerie. Comme ces deux techniques en leur temps, l'accès pratiquement instantané au savoir universel, où que nous nous trouvions, révolutionne notre manière d'utiliser notre cerveau, d'y stocker de l'information, de l'utiliser, de l'échanger avec les autres.

L'informatique n'est plus simplement l'ordinateur avec un clavier et un écran qui vous nargue sur un coin de votre bureau. Vous en trouvez dans votre voiture, dans votre machine à laver, dans votre téléphone, dans votre chauffage, dans certains instruments de musique. Les trains pourraient se passer de conducteurs qui ne sont là que pour pallier une défaillance possible de l'informatique, et surtout pour rassurer les passagers. Dans l'industrie, un nombre de plus en plus grand de processus de fabrication est dirigé par l'informatique. L'astronomie, l'astronautique ne pourraient plus progresser sans l'informatique. L'armée en fait un usage énorme, même dans un simple projectile. Ces matériels sont souvent reliés entre eux, soit par des réseaux particuliers (intranet) soit par le réseau général (internet).

Toute cette automatisation supprime des emplois, en général très répétitifs, pour en créer d'autres, souvent en plus grand nombre, mais ne demandant pas les mêmes qualifications. C'est donc un homme nouveau qui est en train de naître. Il va pouvoir passer plus de temps à l'observation directe, aux sciences expérimentales, à la compréhension du monde.
Évidemment certaines de nos capacités anciennes sont abandonnées. Mais devons nous regretter de ne plus consacrer une partie de notre temps au travail fastidieux de copiste, de ne plus passer notre temps à stocker notre documentation dans des bibliothèques même si leur architecture est parfois merveilleuse ? D'ailleurs il restera bien un créneau pour les livres d'art comme on restaure les beaux bâtiments anciens pour en faire des musées et les vieux outils pour remplir ces mêmes musées. Mais cette nostalgie du passé a aussi ses outrances, ainsi on a pu voir certains se faire construire des ordinateurs de style Louis XV, mais on n'a jamais pu savoir comment a été deviné le style des ordinateurs de cette époque !
Tant pis si, moins sollicitée, notre mémoire s'atrophie : les bénéfices d'un tel passage l'emportent sur les pertes. Déjà Montaigne disait *« Mieux vaut une tête bien faite qu'une tête bien pleine »*. Il avait déjà compris, en son temps, la liberté que pouvaient apporter des bibliothèques qui déchargent le cerveau du travail de mémoire. Aujourd'hui, le volume d'informations disponible sur les millions d'ordinateurs connectés à travers le monde est géré, traité et mis à notre disposition. Notre cerveau perd même l'usage du calcul, notre esprit ainsi vidé y gagne une redoutable liberté que nous devons compenser : nous sommes condamnés à devenir intelligents.
L'ancienne notion de stockage ou d'accumulation perd son sens dans ce processus d'évolution. Les biens concernant le savoir sont dématérialisés, conservés, multipliés et transmis par le réseau mondial pour un coût très faible. Dès lors, la notion traditionnelle d'échange cède la place à la notion de relation : ces biens (disques, livres, films...) sont à disposition quasi gratuitement pour ceux qui sont reliés au réseau.
Ainsi le savoir, contrairement aux biens matériels, enrichit celui qui reçoit sans que celui qui donne ne perde quoi que ce soit. C'est un don étrange dont nous n'avons pas encore percé le mystère. L'homme finira bien par s'en apercevoir...

Philippe Esclangon

Un certain nombre d'idées ont été tirées de « HOMINESCENCE » (Éditions le Pommier, collection Essais), le dernier livre de Michel Serres, philosophe et Académicien.

Notre patrimoine

L'archéologie a peut-être besoin de l'exotisme des terres lointaines et des lieux inaccessibles pour susciter l'admiration et engendrer l'émotion. Cependant le mystère est à nos portes.

La Vignette

un atelier préhistorique

Sur la commune de Villiers-sous-Grez au lieu-dit « La Vignette » un médecin de Bourron, le docteur Charles Durand, a découvert, le premier, le site d'un atelier préhistorique de taille d'outils en grès. Deux articles parus en 1875 mentionnent cette découverte.

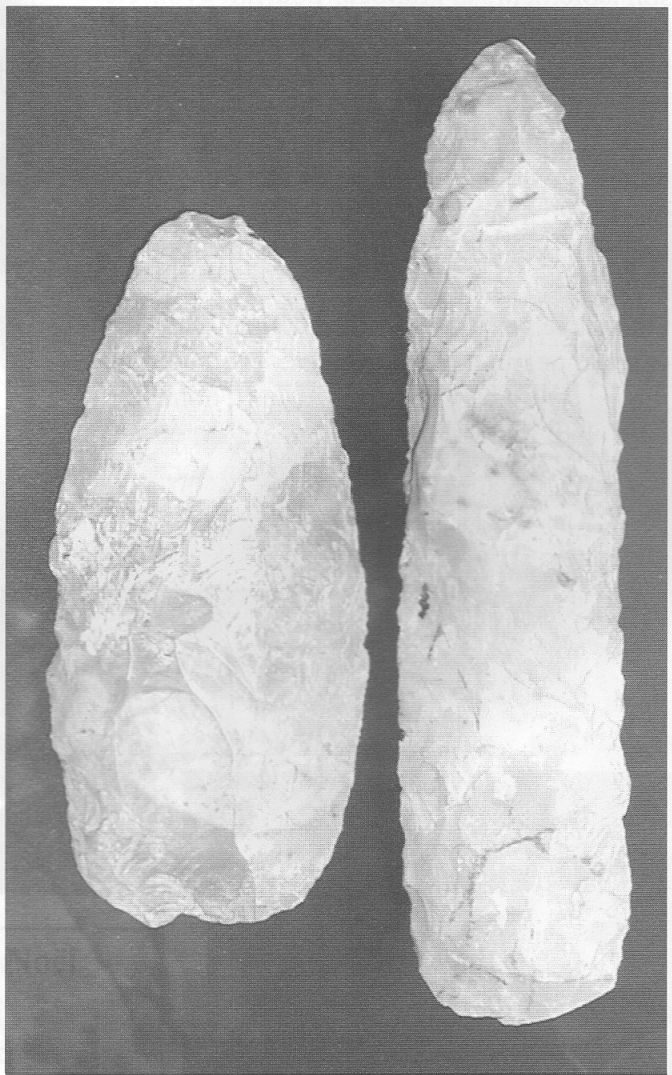
Cette fabrique parait dater du Néolithique ou plus précisément du « Montmorencien ». Le nom de Montmorencien provient du fait que des ateliers analogues ont été découverts dans la région de Montmorency.

Le site occupe le flan sud de la butte sableuse couronnée de grès. La zone est limitée aux grès siliceux, elle s'étend sur 300 m de longueur. Plusieurs campagnes de fouilles systématiques, jusqu'en 1910, ont permis d'extraire quelques centaines d'outils et il semble que le site soit actuellement épuisé. On peut observer une partie de ces outils aux musées de Fontainebleau et de Nemours entre autres.

En dehors de cette époque particulière, les outils préhistoriques connus étaient taillés dans le silex. A l'époque du Montmorencien, les hommes ont utilisé un type particulier de grès : le « cliquart » dans le langage des carriers. C'est un grès « lustré » appelé ainsi à cause de l'aspect luisant de sa fracture. Ce grès est constitué de grains de quartz liés par un ciment de silice. De ce fait il est très robuste et très dur mais on ne peut obtenir d'arêtes tranchantes contrairement au silex. Par contre, on peut obtenir des objets de taille plus importante qu'avec le silex.

Un autre avantage du grès lustré est la relative facilité d'exploitation d'une roche à fleur de sol dans un environnement sableux. Ce grès ne se présente pas sous la même forme qu'à l'ordinaire : au lieu de grosses masses arrondies ou de bancs, ce sont des blocs de petit volume, anguleux, crevassés, fendillés naturellement. Deux types de grès ont été utilisés, se différenciant par la finesse du grain. La plupart des outils trouvés ont une apparence assez grossière, généralement de teinte grisâtre.

On a trouvé surtout des tranchets, des haches taillées, des outils prismatiques mais aussi quelques grattoirs et pointes trièdres. Les pièces les plus importantes atteignent 50 cm de long sur 5 cm de large et 4 cm d'épaisseur, elles pèsent plusieurs kilogrammes.



Outils trouvés par les habitants de Villiers, le plus long mesure 24 cm

Les gravures rupestres

l'art du grès

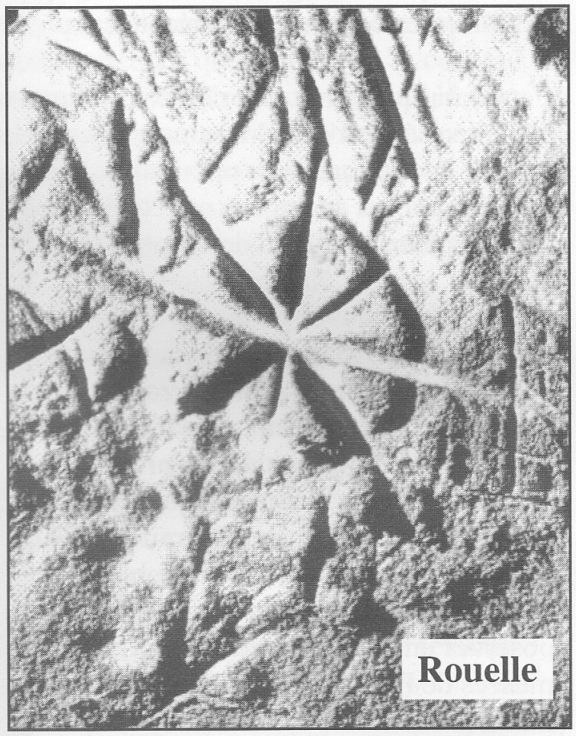
Autour de chez nous, l'archéologue a encore un autre terrain d'étude : les gravures sur roches. La forêt de Fontainebleau est un site très riche de ce type de témoignage du passé. Cela tient à sa géologie particulière, les grès formant des chaos de rochers avec un couvert de forêt clairsemée et un sol pauvre où l'eau est rare en font un milieu difficile pour l'implantation humaine, d'autant que ce milieu contraste avec les riches plaines voisines. Donc jusqu'à une époque récente la forêt était peu parcourue, épargnant de la destruction humaine les témoignages du passé, ce qui n'est plus le cas actuellement.

Chaque secteur de la forêt recèle quelques creux de rochers gravés, le rôle de ce décor, son isolement, sa grandeur pourrait avoir été déterminant dans l'attrait exercé sur les hommes qui ont gravé ces milliers de signes. Il faut y ajouter un autre mobile, la matière du grès stampien de grain assez fin et de ciment tendre qui se prête bien au travail de gravure, mais avec assez de difficultés pour imposer une remarquable unité de technique et de style.
On trouve ces gravures uniquement dans des cavités, ce qui a permis de les dissimuler aux regards et de les conserver jusqu'à notre époque, mais il n'est pas exclu qu'il y ait eu des gravures en plein air dont l'érosion aurait eu raison.

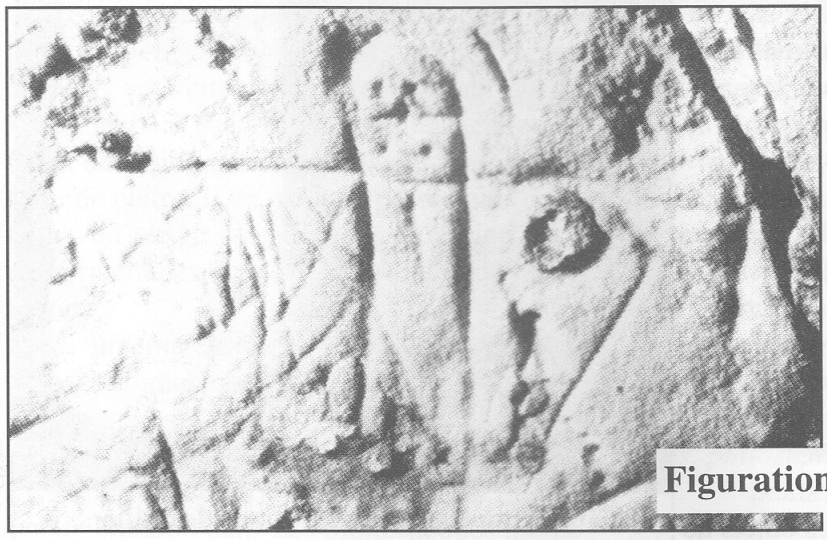
D'autres régions de grès montrent les mêmes gravures en particulier dans l'Aisne en Tardenois et dans les Vosges sur du grès rouge. Le répertoire de signes est le même sur tous les sites, les grilles sont les plus fréquentes.

Compte tenu de l'extrême densité de gravures, Villiers ne pouvait pas y échapper, on peut y voir des rouelles et des figurations humaines simplifiées. Les rouelles pourraient être d'origine gauloise car c'est un signe fréquent sur les monnaies de cette époque.

Danièle & Philippe Esclangon



Rouelle



Figuration humaine

De nombreux renseignements ont été tirés de la revue «ARCHEOLOGIA» N° 82 de mai 1975, ainsi que de l'ouvrage de Jacques Tarrête « LE MONTMORENCIEN » édité par le CNRS en 1977, ce dernier est disponible à la bibliothèque municipale de Villiers.

Expressions libres

Annick CISARUK chante Aragon, Ferré, Vian, Léonardi.....

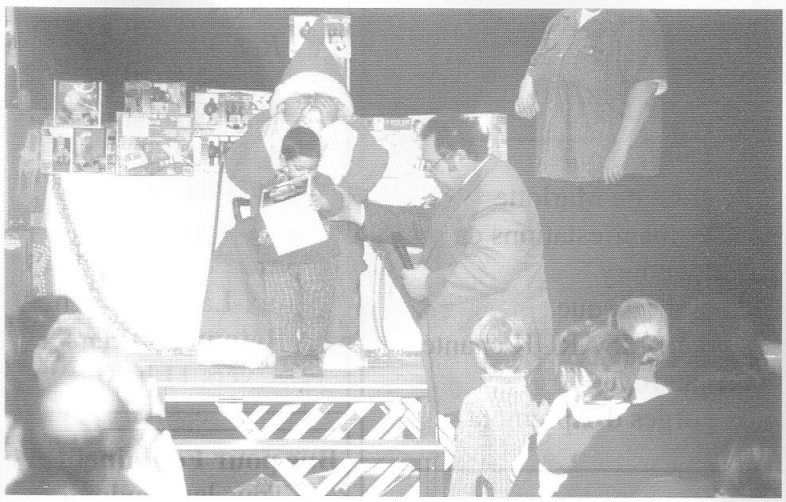
le 2 mars 2002 à 20 heures 45 au foyer rural

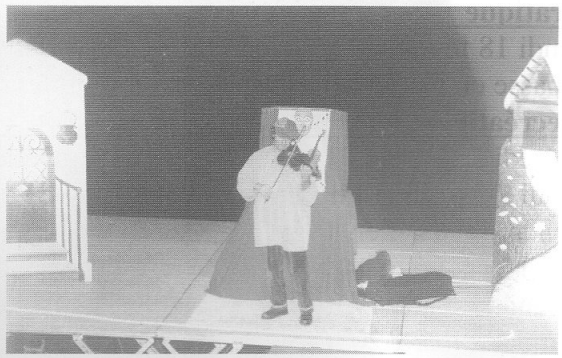
2002, année de repos pour le festival de théâtre était l'occasion pour Expressions Libres de faire écouter à Villiers le tour de chant « Aragon, Vian, Ferré, Léonardi.... » interprété par Annick CISARUK et pour lequel elle a obtenu en 1999 le premier prix de la fondation Charles Oulmont.

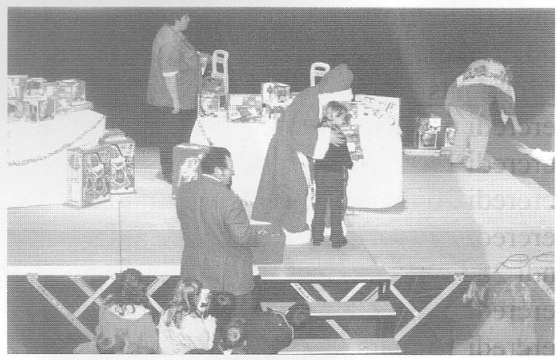
Très connue dans le milieu du cabaret parisien (La Pépinière Opéra, Le Petit Journal Montparnasse, Le Trianon...) elle a enregistré son premier CD à Villiers début 2000.
Cette maquette, lui a permis d'en enregistrer un second dans un grand studio parisien supervisé par « Mélodie », distributeur entre autre de Césaria Evora. Il est possible d'écouter des extraits de quelques chansons sur le site : www.abcdg.com

Annick CISARUK chantera une vingtaine de chansons d'un répertoire qui sait allier la poésie (Elsa mon eau vive, jaloux, Blues....) au tragique (Tu n'en reviendras pas, A tous les enfants, Un jour j'ai cru te perdre....) comme à l'humour et la joie de vivre (j'coûte cher, ne vous mariez pas les filles, Valse jaune...). Mille facettes d'un monde qui nous ressemble.
En première partie nous vous proposons le quatuor de saxophones de l'Ecole de Musique d'Avon dirigé par Yohan Haméon. Un répertoire varié, du classique au jazz, interprété par des instrumentistes confirmés qui vous feront découvrir les multiples possibilités du saxophone. Une excellente mise en écoute pour la suite.

Tout cela s'écoutera avec des friandises et du vin chaud. ***Entrée gratuite et libre dans la mesure des places disponibles.***
A la sortie, un chapeau sera à votre disposition pour recevoir, sans obligation, vos oboles et nous aider à boucler le budget. Nous déconseillons cette soirée au tout jeune public qui risque de perturber une ambiance toute en nuances et parfois toute en silence. Il est prudent de réserver au 01-64-24-26-33 jusqu'au 28 février dernier délai.







Quelques photos des fans du Père Noël

La totalité des photos prises ce jour là est disponible à la mairie

Carnet

Naissance

Flavie Mayoud le 7 janvier 2002
12, rue de l'Égalité.

Décès

Georges Renard habitant Busseau, décédé à Paris à l'âge de 94 ans

Décès

Jean-Pierre Naude-Filonnière
23 décembre 2001 accidentellement à 53 ans.
Il était le fils de M. et Mme Naude-Filonnière demeurant à Villiers 24, rue René Lefebvre.

Jacques Menin fils d'Albert Menin à 76 ans

« Bonnes nouvelles »

Samedi 2 mars à 17 h précises
à la bibliothèque

« Énorme changement de dernière minute »
de **Grace Paley**

lue par **Isa Mercure**

- entrée libre -

Boum à Recloses

Les parents remercient les communes de Villiers et Recloses, mais surtout les jeunes de Villiers (Damien et Thierry Lechevallier, Joanny Poulain, Julien Ceraudo, Antony Darré, Chakib Didda, Gilles Duguet) qui ont très bien organisé pour tous les enfants et ados, une boum le samedi 22 décembre à la salle de Recloses.
Ils sont rentrés ravis et surtout heureux d'avoir pu danser, s'amuser, manger à volonté sous l'oeil attentif de ces jeunes garçons.
Il serait souhaitable de renouveler cette expérience.

Sylvie Lepage

Agenda

Conseil Municipal (mairie 5, rue de Larchant, tel 01 64 24 21 03)

vendredi 22 février	séances à 20 h 45
vendredi 22 mars	

Pratique

lundi 18 février	Ramassage des monstres
Chasse en battue le dimanche jusqu'à fin février	

Récréatif

samedi 2 février, 17 h	Bonnes nouvelles à la bibliothèque
jeudi 7 février, 14 h	Aînés.Promenade aux Forts de Marlotte
vendredi 8 février, 19 h	Réunion pour prévoir les manifestations de mai
jeudi 21 février, 14 h	Aînés.Promenade au Maunoury
samedi 2 mars, 17 h	Bonnes nouvelles à la bibliothèque
samedi 2 mars, 20 h 45	Expressions libres, Annick CISARUK chante
mardi 12 février, 17 h	Mardi Gras des enfants au foyer
jeudi 7 mars, 14 h	Aînés.Promenade aux gorges d'Apremont

Transports

mercredi 6 février, 8 h 45	Nemours
mercredi 13 février, 8 h 45	Nemours
mercredi 20 février, 8 h 45	Nemours
mercredi 27 février, 8 h 45	Nemours
jeudi 28 février, 9 h 55	Villiers-en-Bière
mercredi 6 mars, 8 h 45	Nemours
mercredi 13 mars, 8 h 45	Nemours
mercredi 20 mars, 8 h 45	Nemours

Transport par M. & Mme Ritt

Villiers-en-Bière
départ " centre " 9 h 55,
" Croix-Lambert " 10 h
Retour à Villiers
vers 14 h 30.
Retenir sa place avant le 20 de chaque mois auprès de Mme Larchevêque au 01 64 24 27 85.

Nemours
départ " centre " 8 h 45,
" Croix-Lambert " 8 h 50
Retour à Villiers
vers 11 h 30.

Bus pour Fontainebleau
Tous les vendredi
Départ « centre » 9 h 00
« Croix-Lambert » 9 h 05
Retour Villiers 11 h 45
Toutes les lignes de ramassage scolaire sont ouvertes à tous, il suffit de payer sa place.